



DCA 2017 -01

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE

Pour la Coordination Gérontologique d'Outre Maine

Séance du Conseil Syndical du 31 janvier 2017

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Budget primitif 2017

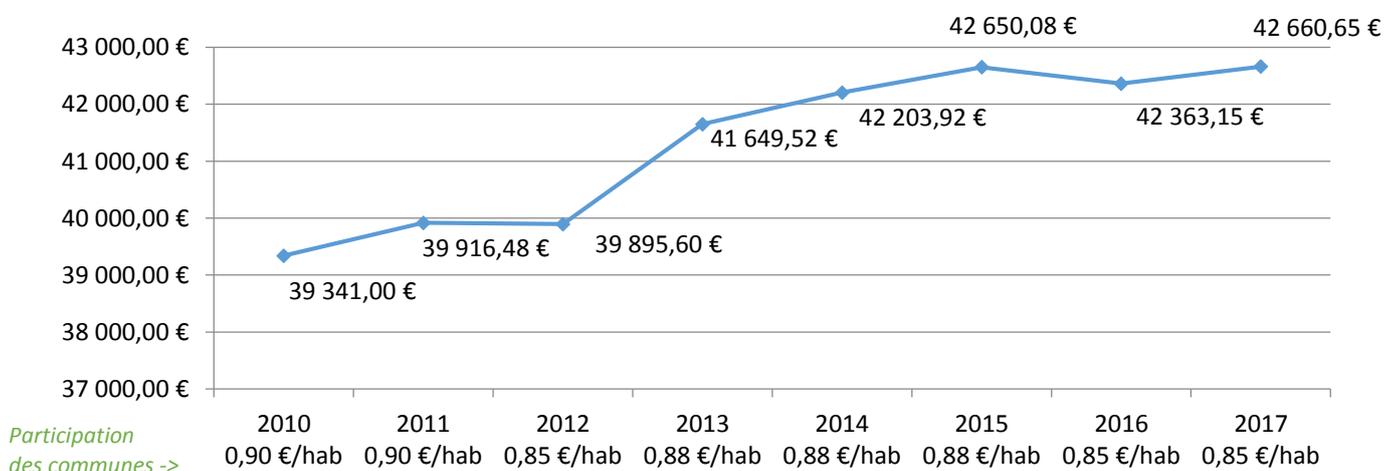
Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L2313-1), le Conseil Syndical est amené à débattre des orientations avant l'examen du budget primitif 2017.

Cette étape a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière du syndicat. Le DOB améliore ainsi l'information transmise à l'assemblée délibérante.

L'ETAT DES LIEUX

- Contexte intercommunal : Au 1^{er} janvier 2017, le territoire du CLIC Aînés Outre Maine compte 11 communes.
- Rétrospectives : Recettes et dépenses de fonctionnement du SIVU depuis 2010.

Fonctionnement



A noter qu'il n'y a pas d'investissements inscrits au budget du syndicat. Cette instance permet de percevoir la participation des communes membres et de le reverser au CIAS, c'est une instance transitoire.

- Dettes : Le syndicat n'a pas de dettes de contractualisées.
- Ressources humaines : le syndicat n'a pas de charges de personnel.

LES ORIENTATIONS

La participation 2017 des communes membres restera stable par rapport à 2016, elle sera de 0,85 € par habitant.

La section de fonctionnement enregistre une légère hausse de 297,50 € (0,7 %) par rapport au budget primitif précédent.

La population totale du territoire du CLIC Aînés Outre Maine compte 350 habitants de plus que l'année précédente (source INSEE – populations légales publiées au 1^{er} janvier de l'année précédant le vote du budget primitif).

CONCLUSION

L'année 2017 sera une année de changement. L'avancée du projet de regroupement des trois CLIC de la communauté urbaine sera déterminante.

Pour extrait certifié conforme,

Pruillé, le 31 janvier 2017

Le Président,